

Analyse financière de la rentabilité d'une installation photovoltaïque en Wallonie en 2012

SANS REDUCTION FISCALE, LE PHOTOVOLTAÏQUE RESTE RENTABLE

Sur 25 ans, un ménage qui produit son électricité solaire économise entre 11 000 et 15 000 € par rapport à un ménage qui n'est pas équipé.



Comme vous, le secteur photovoltaïque a découvert l'annonce d'un arrêt brutal, dès 2012, de la réduction fiscale pour les investissements économiseurs d'énergie (lire Renouvelle Focus en page 1).

L'effervescence autour des caulettes donne cependant des résultats rassurants. Le bilan financier reste avantageux: les ménages auront toujours intérêt à produire leur électricité solaire. Voici les calculs de Renouvelle.

En Wallonie, un ménage qui ne s'équipe pas en photovoltaïque aura déboursé, au bout de 25ans, près de 16 000 €₂₀₁₂ pour sa consommation électrique, compte tenu de l'inflation (2%) et de l'indexation du coût de l'énergie (2% supplémentaires) - voir graphique. Par comparaison, un ménage qui investit (environ 14 000euros) dans un système photovoltaïque en 2012 rentabilise son investissement entre 6 et 8 ans selon la valeur du certificat vert. Ses dépenses globales pour sa consommation électrique sont ensuite plus avantageuses qu'une personne non-équipée. En outre, l'octroi anticipé de 40 certificats verts lui permet de récupérer rapidement une partie de son investissement. Et sur 25 ans, le ménage-producteur aura finalement bénéficié d'une électricité gratuite ou très bon marché et économisé entre 11 000 et 15 000€ (valeur de la monnaie en 2012).

A Bruxelles, les caulettes donnent des résultats similaires. Malgré la suppression de la réduction fiscale, l'installation photovoltaïque est rentabilisée en 7ans (avec une valeur de revente du certificat vert de 80€).

Le photovoltaïque reste donc un investissement intéressant avec un taux de rentabilité de l'ordre de 7%. Ce taux peut être comparé aux taux d'intérêts pour un placement en banque. Or très peu de placements offrent un taux d'intérêt à 7% avec si peu de risques, pas même les fameux bons d'Etat qui ont attiré récemment 270 000 épargnants belges. Notons enfin qu'en Allemagne, une installation photovoltaïque est rentabilisée en plus ou moins 9 ans. Or les Allemands sont bien plus nombreux à équiper leurs toits que les Belges.



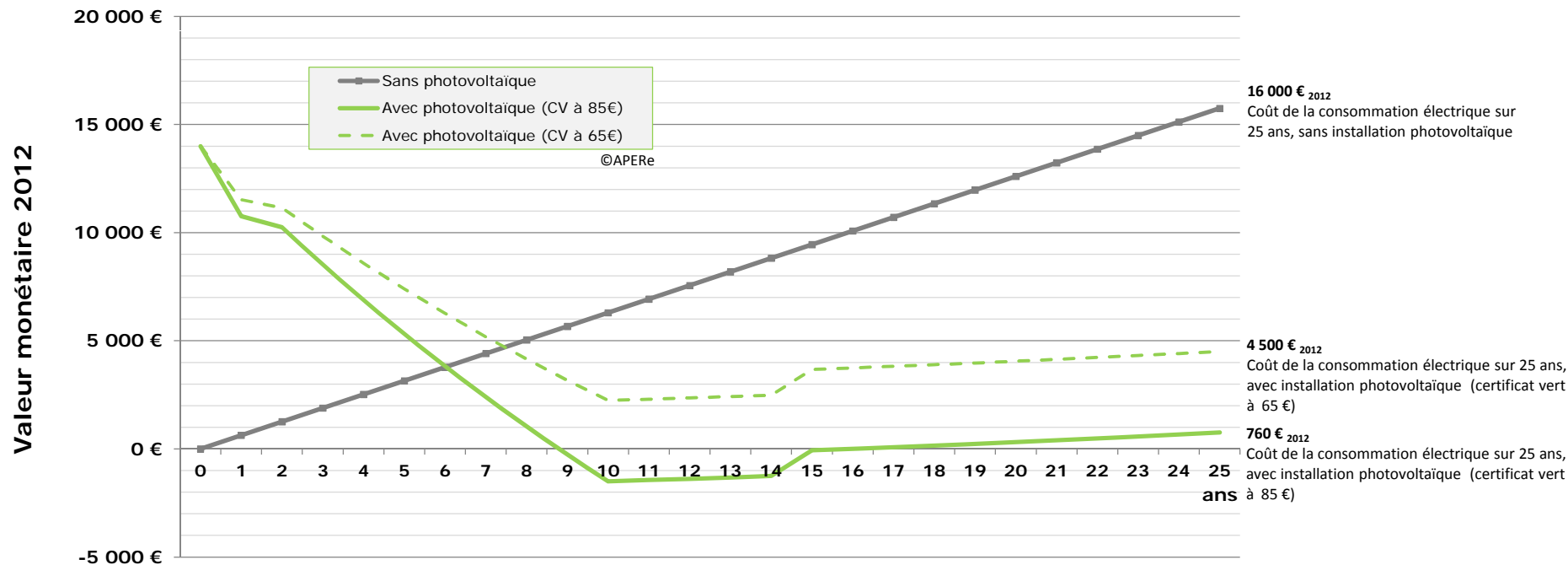
Hypothèses de calcul

Consommation électrique	3 500 kWh/an
Puissance installée	4.0 kWc
Coût d'installation net	14 000 € TVAC
Perte de production annuelle	0.5 %
Frais de remplacement de l'onduleur (à 15 ans)	1 500 € TVAC
Coût électricité marginal	0.18 €/kWh
Indexation coût énergie (inflation comprise)	4% /an
Taux d'actualisation	4% /an
Durée d'octroi des CV	10 ans

Résultats

		Vente du CV	
		85 €	65 €
<u>Pour la première année:</u>			
Production annuelle	kWh/an	3 352	
Economie sur la facture d'élec	€/an	603	
Temps de retour actualisé	ans	6.0	7.5
TRIM* (fct d'un taux de placement de 4%) à 25 ans		7.1%	6.5%
<u>Coûts cumulés actualisés sur 25 ans :</u>			
Electricité	€	15 750	
Electricité + installation PV	€	763	4503
Economie (VAN du projet)	€	14 987	11247

* le TRIM est le Taux de Rentabilité Interne Modifié de l'investissement, en supposant que les bénéfices ne sont pas réinvestis dans une installation photovoltaïque, mais ils sont placés à un taux de 4%



Consommations électriques

Analyse financière des dépenses cumulées avec et sans installation photovoltaïque sur 25 ans

Années	Dépenses totales [€ ₂₀₁₂]		
	Sans installation photovoltaïque	Avec photovoltaïque	
		CV à 85 €	CV à 65 €
0	0	14 000	14 000
1	630	10 757	11 527
2	1 260	10 252	11 147
3	1 890	8 529	9 837
4	2 520	6 885	8 589
5	3 150	5 317	7 399
6	3 780	3 822	6 265
7	4 410	2 395	5 185
8	5 040	1 036	4 156
9	5 670	-260	3 177
10	6 300	-1 495	2 245
11	6 930	-1 439	2 301
12	7 560	-1 380	2 360
13	8 190	-1 318	2 422
14	8 820	-1 253	2 487
15	9 450	-65	3 675
16	10 080	6	3 746
17	10 710	79	3 819
18	11 340	155	3 895
19	11 970	234	3 974
20	12 600	315	4 055
21	13 230	399	4 139
22	13 860	486	4 226
23	14 490	576	4 316
24	15 120	668	4 408
25	15 750	763	4 503

